

Montréal, le 3 novembre 2010

PAR COURRIEL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois, secrétaire de la Régie de l'Énergie

Objet : Demande relative à la modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1er janvier 2009 R-3669-2008, phase 2
Notre Dossier : 66020-003

Chère consœur,

Je viens de prendre connaissance de la lettre de la Régie datée de ce jour qui informe les participants à l'audience dans le dossier mentionné en titre que celle-ci se poursuivra durant la période du 7 au 18 février 2011 et que des précisions sur le déroulement de l'audience seront transmises ultérieurement.

La soussignée n'est pas disponible dans la semaine du 7 au 11 février 2011, tel qu'indiqué dans ses deux lettres datées du 29 octobre 2010 adressées à la Régie. Cependant, tel que nous l'indiquions dans nos lettres des 8 et 29 octobre 2010, OPG est particulièrement intéressé par le Sujet 4 portant sur les « *Écarts de réception et de livraison (article 3, annexes 4 et 5)* ».

Aussi, nous vous demandons que le Sujet 4 portant sur les « *Écarts de réception et de livraison (article 3, annexes 4 et 5)* » soit traité dans la semaine du 14 au 18 février 2011 afin que nous puissions faire valoir les droits de notre client, le cas échéant.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

LAFORTUNE CADIEUX, s.e.n.c.r.l.



Louise Cadieux
Avocate